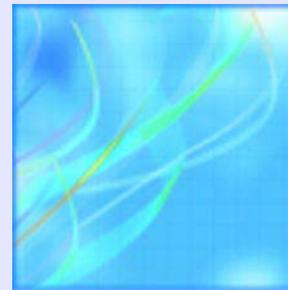


Aviation

Aviation civile, statistiques d'exploitation et financières trimestrielles, transporteurs aériens canadiens, niveaux I et II



Premier trimestre 2009 au quatrième trimestre 2009

Faits saillants

- En 2009, les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II ont déclaré près de 53 millions de passagers embarqués sur leurs vols réguliers et d'affrètement, en baisse de 4,7 % par rapport à 2008, renversant la tendance à la hausse enregistrée entre 2004 et 2008. Le nombre de passagers des vols réguliers s'est chiffré à 49,2 millions et celui des vols d'affrètement, à 3,7 millions. Le nombre de passagers des vols réguliers a atteint 13,4 millions au troisième trimestre de 2009, soit le troisième plus fort niveau jamais enregistré pour un trimestre. En termes de passagers-kilomètres parcourus, ces transporteurs ont réalisé 121,7 milliards de passagers-kilomètres sur leurs liaisons régulières et leurs services d'affrètement en 2009, en baisse de 5,2 % par rapport à l'année précédente.
- En 2009, les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II ont déclaré une légère détérioration au titre du coefficient de remplissage (une mesure de l'achalandage de leurs avions) des vols réguliers par rapport à 2008. Le coefficient de remplissage a régressé, passant de 80,8 % en 2008 à 80,5 % en 2009, alors que la demande, telle que mesurée par les passagers-kilomètres, a reculé à un rythme légèrement plus rapide (-4,2 %) que l'offre (capacité), telle que mesurée par les sièges-kilomètres disponibles (-3,8 %). Le coefficient de remplissage sur les vols réguliers a atteint un sommet sans précédent (83,2 %) au troisième trimestre de 2009 — principalement en raison d'une baisse plus forte dans la capacité que dans la demande; au même trimestre en 2008, il avait atteint 82,8 %. Après cinq diminutions trimestrielles consécutives, la capacité s'est accrue (+2,2 %) au quatrième trimestre de 2009, ce qui a coïncidé avec la fin du ralentissement économique — attribuable à la crise mondiale sur les marchés financiers — qui s'était fait sentir au Canada (et ailleurs) à partir de la deuxième moitié de 2008.
- En 2009, les recettes d'exploitation totales générées par les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II se sont chiffrées à 14,1 milliards de dollars, en baisse de 12,8 % (ou -2,1 milliards de dollars) par rapport à 2008, renversant la tendance à la hausse amorcée en 2004. La diminution des recettes d'exploitation (les recettes provenant du transport des passagers représentaient 89,6 % des recettes d'exploitation totales en 2009) est attribuable pour l'essentiel à une baisse du rendement unitaire de 7,6 %, elle-même entraînée par la morosité économique, la baisse considérable des voyages d'affaires, l'intensification des incitatifs tarifaires visant à stimuler la demande, les effets de la vague de la grippe H1N1 et la réduction des suppléments carburant d'une année à l'autre. Les dépenses d'exploitation totales se sont chiffrées à 14,0 milliards de dollars en 2009, en baisse de 10,8 % (ou -1,7 milliard de dollars) par rapport à l'année précédente, facteur essentiellement attribuable à la baisse des prix du carburant et au taux de change plus favorable qu'il y a un an. Ces transporteurs ont déclaré un revenu d'exploitation de 93,6 millions de dollars en 2009. Cependant, les pertes d'exploitation observées au cours des deux premiers trimestres de 2009, associées à la baisse du revenu d'exploitation au troisième trimestre, ont résulté en une perte annuelle de 80,6 % en 2009 par rapport à 2008.

- Après avoir essuyé des pertes nettes de 760,4 millions de dollars en 2008, les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II sont redevenus bénéficiaires en 2009, ayant enregistré un revenu net de 183,3 millions de dollars. Les pertes nettes observées en 2008 constituaient le premier recul depuis 2004, et celui-ci était attribuable en grande partie aux dépenses hors exploitation — principalement les fluctuations du change — dans la deuxième moitié de 2008.
- Entre le premier trimestre de 2009 et le quatrième trimestre de 2009, le ratio d'exploitation (il permet de déterminer la capacité du transporteur de payer ses dettes à court terme et représente la proportion des recettes d'exploitation absorbée par les dépenses d'exploitation) a oscillé entre 0,95 au troisième trimestre et 1,02 au deuxième trimestre. Au premier trimestre, ce ratio s'établissait à 1,01. C'est donc dire que, dans l'ensemble, les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II ont réalisé 5,0 cents de profit pour chaque dollar dépensé au troisième trimestre de 2009. Des ratios d'exploitation supérieurs à un signifient que ces transporteurs ont enregistré des pertes d'exploitation.
- Entre le premier trimestre de 2009 et le quatrième trimestre de 2009, la plus forte marge bénéficiaire (elle indique la marge de profit enregistrée par dollar de recettes et est obtenue en divisant les revenus nets par les recettes d'exploitation — ce ratio s'exprime en pourcentage) a été enregistrée au troisième trimestre (8,9 %). Cela indique que chaque dollar de service vendu a généré 8,9 cents de bénéfices pour les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II. Le résultat négatif observé au premier trimestre (-8,5 %) traduit une chute importante de la demande, ce qui a donné lieu à une perte d'exploitation, les recettes d'exploitation s'étant repliées davantage que les dépenses d'exploitation. Les dépenses hors exploitation (dépenses nettes diverses hors exploitation) ont également contribué à abaisser la marge bénéficiaire.
- En 2009, les recettes d'exploitation par employé ont varié de 93 985 \$ au deuxième trimestre à 108 833 \$ au troisième trimestre. Cette mesure de la productivité des employés montre des baisses trimestrielles d'une année à l'autre de 2008 à 2009, les diminutions allant de -6,3 % au quatrième trimestre à -19,0 % au deuxième trimestre. Un autre élément d'appréciation qui permet de mesurer la productivité dans l'industrie de l'aviation consiste à calculer le nombre de tonnes-kilomètres « produites » par employé. Selon ce critère, la productivité reliée au travail en 2009 a dépassé le niveau de 2008 au quatrième trimestre (+2,5 %) seulement. Le pire résultat a été inscrit au premier trimestre (-12,7 %). Comme pour l'année précédente, le nombre de tonnes-kilomètres « produites » par employé était plus élevé au troisième trimestre, soit 109 227.
- Le nombre total d'employés déclarés par les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II s'est accru à chaque trimestre de 2009 par rapport à l'année précédente, les gains allant de 0,6 % au quatrième trimestre à 2,9 % au premier trimestre. La série de hausses trimestrielles d'une année à l'autre des salaires et traitements payés par les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II amorcée au quatrième trimestre de 2005 s'est poursuivie à chaque trimestre de 2009, à l'exception du deuxième trimestre (-0,3 %).

Tableau 1

Indicateurs de performance financière, transporteurs aériens canadiens, niveaux I et II – Premier trimestre de 2008 au quatrième trimestre de 2009

	Ratio d'exploitation	Marge bénéficiaire
	ratio	pourcentage
2008		
Premier trimestre	0,97	-4,2
Deuxième trimestre	0,99	2,9
Troisième trimestre	0,93	-0,8
Quatrième trimestre	1,00	-18,3
2009		
Premier trimestre	1,01	-8,5
Deuxième trimestre	1,02	4,6
Troisième trimestre	0,95	8,9
Quatrième trimestre	0,99	-0,2

Tableau 2

Mesures de la productivité, transporteurs aériens canadiens, niveaux I et II – Premier trimestre de 2008 au quatrième trimestre de 2009

	Recettes d'exploitation par employé	Tonnes-kilomètres « produites » par employé
	dollars	tonnes-kilomètres
2008		
Premier trimestre	116 084	110 790
Deuxième trimestre	116 079	106 043
Troisième trimestre	128 956	113 788
Quatrième trimestre	101 552	85 824
2009		
Premier trimestre	99 605	96 703
Deuxième trimestre	93 985	93 121
Troisième trimestre	108 833	109 227
Quatrième trimestre	95 193	87 986
	variation en % de 2008 à 2009	
Premier trimestre	-14,2	-12,7
Deuxième trimestre	-19,0	-12,2
Troisième trimestre	-15,6	-4,0
Quatrième trimestre	-6,3	2,5

Tableaux statistiques

Tableau 3
Statistiques d'exploitation – Premier trimestre de 2008 et 2009

	2008	2009	Variation de 2008 à 2009
	milliers		pourcentage
Tous les services			
Nombre de transporteurs inclus ¹	23	22	-4,3
Passagers	14 672	13 762	-6,2
Marchandises transportées (kilogrammes)
Passagers-kilomètres	34 140 144	31 319 219	-8,3
Tonnes-kilomètres de passagers	3 414 014	3 131 922	-8,3
Tonnes-kilomètres de marchandises	440 268	331 098	-24,8
Total des tonnes-kilomètres	3 854 283	3 463 020	-10,2
Heures de vol	531	500	-5,7
Services réguliers			
Passagers	12 863	11 922	-7,3
Marchandises transportées (kilogrammes)
Passagers-kilomètres	28 554 059	26 064 973	-8,7
Sièges-kilomètres disponibles	35 877 686	32 542 008	-9,3
Coefficient de remplissage (pourcentage)	79,6	80,1	...
Tonnes-kilomètres de passagers	2 855 406	2 606 497	-8,7
Tonnes-kilomètres de marchandises	360 719	252 516	-30,0
Total des tonnes-kilomètres	3 216 125	2 859 013	-11,1
Tonnes-kilomètres disponibles	5 267 467	4 544 165	-13,7
Coefficient de chargement (pourcentage)	61,1	62,9	...
Heures de vol	464	432	-6,9
Services d'affrètement			
Passagers	1 809	1 840	1,7
Marchandises transportées (kilogrammes)
Passagers-kilomètres	5 586 085	5 254 247	-5,9
Tonnes-kilomètres de passagers	558 608	525 425	-5,9
Tonnes-kilomètres de marchandises	79 549	78 582	-1,2
Total des tonnes-kilomètres	638 158	604 007	-5,4
Heures de vol	67	69	2,9

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 1 million de passagers payants ou plus ou 200 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus.
Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 100 000 passagers payants ou plus mais moins de 1 million ou 30 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus mais moins de 200 000.

Tableau 4
État des recettes – Premier trimestre de 2008 et 2009

	2008	2009	Variation de 2008 à 2009
	milliers de dollars		pourcentage
Recettes d'exploitation			
Services réguliers	3 298 085	2 866 021	-13,1
Passagers	3 144 430	2 744 219	-12,7
Marchandises	153 656	121 802	-20,7
Services d'affrètement	582 338	558 440	-4,1
Passagers	474 880	480 307	1,1
Marchandises	107 458	78 134	-27,3
Autres recettes (incluant les subventions d'exploitation)	158 014	142 480	-9,8
Total des recettes d'exploitation	4 038 438	3 566 941	-11,7
Dépenses d'exploitation			
Total des dépenses d'exploitation	3 916 715	3 614 625	-7,7
Revenus (dépenses) hors exploitation			
Total des revenus (dépenses) hors exploitation, nets (incluant la provision au titre de l'impôt sur le revenu)	-292 209	-255 353	-12,6
Revenu (perte) net	-170 486	-303 036	77,7
Dépenses de l'effectif			
Nombre moyen d'employés ¹	34 789	35 811	2,9
Total des salaires et traitements payés	576 893	594 805	3,1

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 1 million de passagers payants ou plus ou 200 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus.
Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 100 000 passagers payants ou plus mais moins de 1 million ou 30 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus mais moins de 200 000.

Tableau 5
Statistiques d'exploitation – Deuxième trimestre de 2008 et 2009

	2008	2009	Variation de 2008 à 2009
	milliers		pourcentage
Tous les services			
Nombre de transporteurs inclus ¹	23	22	-4,3
Passagers	13 978	12 791	-8,5
Marchandises transportées (kilogrammes)
Passagers-kilomètres	32 191 438	29 174 429	-9,4
Tonnes-kilomètres de passagers	3 219 144	2 917 443	-9,4
Tonnes-kilomètres de marchandises	465 434	352 122	-24,3
Total des tonnes-kilomètres	3 684 578	3 269 565	-11,3
Heures de vol	514	486	-5,5
Services réguliers			
Passagers	13 129	12 153	-7,4
Marchandises transportées (kilogrammes)
Passagers-kilomètres	29 880 159	27 519 842	-7,9
Sièges-kilomètres disponibles	36 817 208	34 533 658	-6,2
Coefficient de remplissage (pourcentage)	81,2	79,7	...
Tonnes-kilomètres de passagers	2 988 016	2 751 984	-7,9
Tonnes-kilomètres de marchandises	382 589	273 961	-28,4
Total des tonnes-kilomètres	3 370 605	3 025 945	-10,2
Tonnes-kilomètres disponibles	5 286 161	4 762 849	-9,9
Coefficient de chargement (pourcentage)	63,8	63,5	...
Heures de vol	468	448	-4,2
Services d'affrètement			
Passagers	849	638	-24,9
Marchandises transportées (kilogrammes)
Passagers-kilomètres	2 311 278	1 654 588	-28,4
Tonnes-kilomètres de passagers	231 128	165 459	-28,4
Tonnes-kilomètres de marchandises	82 845	78 161	-5,7
Total des tonnes-kilomètres	313 973	243 620	-22,4
Heures de vol	46	38	-17,8

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 1 million de passagers payants ou plus ou 200 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus.
Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 100 000 passagers payants ou plus mais moins de 1 million ou 30 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus mais moins de 200 000.

Tableau 6
État des recettes - Deuxième trimestre de 2008 et 2009

	2008	2009	Variation de 2008 à 2009
	milliers de dollars		pourcentage
Recettes d'exploitation			
Services réguliers	3 506 604	2 924 954	-16,6
Passagers	3 329 009	2 800 740	-15,9
Marchandises	177 595	124 214	-30,1
Services d'affrètement	335 172	219 686	-34,5
Passagers	229 077	144 641	-36,9
Marchandises	106 095	75 045	-29,3
Autres recettes (incluant les subventions d'exploitation)	191 522	155 258	-18,9
Total des recettes d'exploitation	4 033 298	3 299 898	-18,2
Dépenses d'exploitation			
Total des dépenses d'exploitation	3 973 720	3 356 770	-15,5
Revenus (dépenses) hors exploitation			
Total des revenus (dépenses) hors exploitation, nets (incluant la provision au titre de l'impôt sur le revenu)	57 099	209 541	267,0
Revenu (perte) net	116 677	152 668	30,8
Dépenses de l'effectif			
Nombre moyen d'employés ¹	34 746	35 111	1,1
Total des salaires et traitements payés	572 950	571 270	-0,3

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 1 million de passagers payants ou plus ou 200 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus.
Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 100 000 passagers payants ou plus mais moins de 1 million ou 30 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus mais moins de 200 000.

Tableau 7
Statistiques d'exploitation – Troisième trimestre de 2008 et 2009

	2008	2009	Variation de 2008 à 2009
	milliers		pourcentage
Tous les services			
Nombre de transporteurs inclus ¹	22	22	0,0
Passagers	14 325	13 838	-3,4
Marchandises transportées (kilogrammes)
Passagers-kilomètres	34 990 080	33 985 209	-2,9
Tonnes-kilomètres de passagers	3 499 008	3 398 521	-2,9
Tonnes-kilomètres de marchandises	451 268	427 387	-5,3
Total des tonnes-kilomètres	3 950 276	3 825 908	-3,1
Heures de vol	542	516	-4,8
Services réguliers			
Passagers	13 683	13 357	-2,4
Marchandises transportées (kilogrammes)
Passagers-kilomètres	33 187 479	32 906 499	-0,8
Sièges-kilomètres disponibles	40 091 315	39 555 191	-1,3
Coefficient de remplissage (pourcentage)	82,8	83,2	...
Tonnes-kilomètres de passagers	3 318 748	3 290 650	-0,8
Tonnes-kilomètres de marchandises	373 285	343 676	-7,9
Total des tonnes-kilomètres	3 692 033	3 634 326	-1,6
Tonnes-kilomètres disponibles	5 736 910	5 443 155	-5,1
Coefficient de chargement (pourcentage)	64,4	66,8	...
Heures de vol	499	479	-3,9
Services d'affrètement			
Passagers	642	481	-25,1
Marchandises transportées (kilogrammes)
Passagers-kilomètres	1 802 601	1 078 710	-40,2
Tonnes-kilomètres de passagers	180 260	107 871	-40,2
Tonnes-kilomètres de marchandises	77 983	83 711	7,3
Total des tonnes-kilomètres	258 244	191 582	-25,8
Heures de vol	43	37	-15,5

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 1 million de passagers payants ou plus ou 200 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus.
Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 100 000 passagers payants ou plus mais moins de 1 million ou 30 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus mais moins de 200 000.

Tableau 8
État des recettes – Troisième trimestre de 2008 et 2009

	2008	2009	Variation de 2008 à 2009
	milliers de dollars		pourcentage
Recettes d'exploitation			
Services réguliers	3 992 805	3 471 516	-13,1
Passagers	3 802 389	3 330 601	-12,4
Marchandises	190 416	140 916	-26,0
Services d'affrètement	309 949	199 634	-35,6
Passagers	225 074	123 930	-44,9
Marchandises	84 875	75 705	-10,8
Autres recettes (incluant les subventions d'exploitation)	174 073	140 947	-19,0
Total des recettes d'exploitation	4 476 827	3 812 097	-14,8
Dépenses d'exploitation			
Total des dépenses d'exploitation	4 177 746	3 632 626	-13,0
Revenus (dépenses) hors exploitation			
Total des revenus (dépenses) hors exploitation, nets (incluant la provision au titre de l'impôt sur le revenu)	-334 726	161 221	...
Revenu (perte) net	-35 644	340 692	...
Dépenses de l'effectif			
Nombre moyen d'employés ¹	34 716	35 027	0,9
Total des salaires et traitements payés	571 052	576 613	1,0

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 1 million de passagers payants ou plus ou 200 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus.
Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 100 000 passagers payants ou plus mais moins de 1 million ou 30 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus mais moins de 200 000.

Tableau 9
Statistiques d'exploitation – Quatrième trimestre de 2008 et 2009

	2008	2009	Variation de 2008 à 2009
	milliers		pourcentage
Tous les services			
Nombre de transporteurs inclus 1	22	22	0,0
Passagers	12 484	12 461	-0,2
Marchandises transportées (kilogrammes)
Passagers-kilomètres	27 031 840	27 245 087	0,8
Tonnes-kilomètres de passagers	2 703 184	2 724 509	0,8
Tonnes-kilomètres de marchandises	395 997	470 268	18,8
Total des tonnes-kilomètres	3 099 181	3 194 776	3,1
Heures de vol	471	466	-1,1
Services réguliers			
Passagers	11 832	11 759	-0,6
Marchandises transportées (kilogrammes)
Passagers-kilomètres	25 198 880	25 419 823	0,9
Sièges-kilomètres disponibles	31 720 167	32 404 010	2,2
Coefficient de remplissage (pourcentage)	79,4	78,4	...
Tonnes-kilomètres de passagers	2 519 888	2 541 982	0,9
Tonnes-kilomètres de marchandises	310 099	379 726	22,5
Total des tonnes-kilomètres	2 829 987	2 921 708	3,2
Tonnes-kilomètres disponibles	4 639 791	4 429 447	-4,5
Coefficient de chargement (pourcentage)	61,0	66,0	...
Heures de vol	431	425	-1,3
Services d'affrètement			
Passagers	652	702	7,6
Marchandises transportées (kilogrammes)
Passagers-kilomètres	1 832 960	1 825 264	-0,4
Tonnes-kilomètres de passagers	183 296	182 526	-0,4
Tonnes-kilomètres de marchandises	85 898	90 542	5,4
Total des tonnes-kilomètres	269 194	273 068	1,4
Heures de vol	40	41	1,6

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 1 million de passagers payants ou plus ou 200 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus.
Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 100 000 passagers payants ou plus mais moins de 1 million ou 30 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus mais moins de 200 000.

Tableau 10
État des recettes – Quatrième trimestre de 2008 et 2009

	2008	2009	Variation de 2008 à 2009
	milliers de dollars		pourcentage
Recettes d'exploitation			
Services réguliers	3 143 918	2 993 540	-4,8
Passagers	2 985 774	2 836 208	-5,0
Marchandises	158 144	157 332	-0,5
Services d'affrètement	341 416	280 456	-17,9
Passagers	253 890	203 102	-20,0
Marchandises	87 525	77 353	-11,6
Autres recettes (incluant les subventions d'exploitation)	181 804	182 465	0,4
Total des recettes d'exploitation	3 667 138	3 456 461	-5,7
Dépenses d'exploitation			
Total des dépenses d'exploitation	3 664 971	3 437 736	-6,2
Revenus (dépenses) hors exploitation			
Total des revenus (dépenses) hors exploitation, nets (incluant la provision au titre de l'impôt sur le revenu)	-673 064	-25 743	-96,2
Revenu (perte) net	-670 897	-7 018	-99,0
Dépenses de l'effectif			
Nombre moyen d'employés ¹	36 111	36 310	0,6
Total des salaires et traitements payés	579 998	612 001	5,5

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 1 million de passagers payants ou plus ou 200 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus.
Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 100 000 passagers payants ou plus mais moins de 1 million ou 30 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus mais moins de 200 000.

Date de parution : Décembre 2010

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 ^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
P	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 51-004-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Périodicité : irrégulière / ISSN 1913-8954

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-263-1136.

This publication is also available in English.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2010. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) ; Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.